

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Commune de : SAINT PAUL D'ESPIS

CONTRÔLE DES STRUCTURES

Publicité prévue par les articles R331-4 et D 331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Mise en œuvre du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles de l'ex région Midi-Pyrénées

Demande d'autorisation d'exploiter enregistrée sous le n° 82210027 et parvenue complète le 04/02/2021,
déposée à la direction départementale des territoires de Tarn-et-Garonne par :

DAUBA Emmanuelle

à TOUFFAILLES (82190)

Commune	Superficie (hectares)	Propriétaire ou mandataire	Exploitant antérieur ou preneur en place	Mode de transfert prévu
SAINT PAUL D'ESPIS	25,1628	M. et Mme DAUBA Stéphane et Emmanuelle 82190 TOUFFAILLES	M. DAUBA Stéphane	Reprise

Date limite de candidature

19/05/2021

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées dans la limite du délai mentionné ci-dessus.

Renseignements (notamment les références cadastrales des biens) et formulaires à demander à la DDT de Tarn-et-Garonne :

adresse postale : 2 quai de Verdun - 82000 MONTAUBAN BP 775 - téléphone : 05 63 22 24 84

adresse mail du service : ddt-sea@tarn-et-garonne.gouv.fr

adresse mail de l'instructeur : magalie.chichi@tarn-et-garonne.gouv.fr

**Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture de Tarn-et-Garonne :
www.tarn-et-garonne.gouv.fr**